



## PASSAGE DU CEA EN CATEGORIE B STOP A L'INTOX

Suite aux annonces faites par le Garde des Sceaux ce mardi à l'ENAP, les spéculations vont bon train au sujet du futur passage des agents du Corps d'Encadrement et d'Application (CEA) en Catégorie B.

Certains syndicalistes, plutôt que de saluer cette avancée majeure pour la carrière des agents pénitentiaires, préfèrent se lancer dans une campagne d'intox et de désinformation afin de salir une réforme statutaire historique ! Il est vrai que pour certains, cela doit effectivement les aider à avaler la pilule, eux qui n'ont finalement pas obtenu grand-chose de plus qu'une paire de magnums et un GPL en plus de 20 ans de majorité ...

Afin de faire taire les rumeurs, et d'aider les agents à y voir plus clair, voici un résumé de ce qui va changer, mais également de ce qui ne changera pas, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

### CE QUI VA CHANGER

- Passage de tous les agents du CEA en catégorie B (même les agents déjà en poste et qui ne sont pas titulaires du BAC), avec refonte des grilles indiciaires à la hausse
- Fusion des grilles 1<sup>er</sup> SVT / Majors
- Création d'une nouvelle prime mensuelle, semblable à la prime d'allocation de maîtrise des Gardiens de la paix
- Passage des Officiers en catégorie A
- Le concours de surveillant passe en concours de Catégorie B, donc recrutement niveau BAC
- Ouverture de recrutements (locaux ou régionaux) de surveillant contractuels, catégorie C, avec un contrat initial de 3 ans. Ceux-ci auront sensiblement les mêmes missions que les fonctionnaires, mais ils ne pourront pas être armés, ni exercer sur des postes seuls (donc exit les Miradors, PEP, PCI, escortes)

### CE QUI NE CHANGERA PAS

- Le paiement des heures supplémentaires, qui continueront à être versées selon les mêmes modalités qu'actuellement
- Le paiement de l'ISS, l'ICP et de la prime de détention de juin
- La bonification du 1/5eme

En conclusion, sans, pour le moment, avoir eu besoin d'appeler à un seul jour de grève, **FO JUSTICE** est sur le point d'obtenir une avancée majeure pour le statut, le recrutement et la rémunération des agents du CEA. Ne soyez pas dupes !

**CEUX QUI LANCENT DES FAKE NEWS AUJOURD'HUI SONT LES MEMES QUI, HIER, AFFIRMAIENT QUE LA CATEGORIE B ETAIT UNE ILLUSION ET QUE NOUS ETIONS DES MARCHANDS DE REVES**

Mail : uispfo-est@hotmail.com

Tel :

UISP **FO Justice** Strasbourg

Le : 23 02 2023

